



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2023_3_2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**

 Date de la convocation :
13 mars 2023

 Date d'affichage :
13 mars 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 8
- Procuration :
- Votants : 8

Nombre de conseillers

- Pour : 8
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Affectation de résultat**Séance du 16 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 16/03, à 18h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, M. SICARD Éric. M. SYLVESTRE Erwan. M. SYLVESTRE Thierry, Mme MAUFRAS Angélique,

Excusé(s) :

Absents : Mme MONTOUX Carole

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Excédent reporté section investissement de l'année antérieure :	254 894.21
Excédent reporté section fonctionnement de l'année antérieure :	194 058.89

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (001) de la section d'investissement de :	-334 298.29
Un solde d'exécution (002) de la section de fonctionnement de :	44 451.44

Restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	12 404.17
----------------------------------	-----------

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut être estimé à :	91 808.25
---	-----------

AR Prefecture

016-211602487-20230316-2023_3_2-DE
Reçu le 20/03/2023

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	91 808.25
---	-----------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	146 702.08
---	------------

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Didier LAVERGNE

